

L'asbl Adalia 2.0 démarre les visites des communes candidates au label Wallonie en Fleurs 2024.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 25/06/2024

Dès le mardi 25 juin, l'asbl [Adalia 2.0](#) démarre les visites dans les communes candidates au label *Wallonie en Fleurs*, initié par la Wallonie. Cette labellisation récompense les villes et communes wallonnes qui adoptent sur leur territoire une démarche de fleurissement et de végétalisation durable et favorable à la biodiversité.



Durant l'été, **des jurés de professionnels**, issus des secteurs horticole, des espaces verts et du tourisme, **vont sillonner la Wallonie afin d'évaluer les candidats à la labellisation en complément de l'analyse de leurs dossiers**. Ces visites de terrain représentent une occasion unique d'admirer le travail des villes et villages qui participent à l'amélioration du cadre de vie en Wallonie et à la végétalisation durable de leur région. Elles permettent de sensibiliser au respect de l'environnement et d'outiller les communes et leur personnel de terrain via les conseils,

suggestions et échanges prodigués sur place. A l'issue des évaluations, un rapport personnalisé de recommandations leur sera fourni pour leur permettre d'aller plus loin dans leurs aménagements.

« C'est toujours très intéressant de parcourir les territoires des communes candidates et de poser un regard sur les réflexions et les aménagements qui sont menés » expliquent les chargés de projet Wallonie en Fleurs chez Adalia 2.0. « Nous cherchons prioritairement à conseiller les gestionnaires des espaces verts et à les aider à aller plus en avant dans leurs démarches, en prenant en compte tant les atouts de leur territoire que les contraintes auxquelles ils doivent faire face ».

26 communes candidates

Pour cette 8^{ème} édition de « Wallonie en Fleurs » 26 communes ont soumis leurs candidatures. Parmi elles, **4 nouvelles communes**, Hastière, Ouffet, Messancy et Juprelle, sont candidates pour la première fois. Les **22** autres le sont pour le **renouvellement de leur labellisation** : Beaumont, Beloeil, Brunehaut, Cerfontaine, Donceel, Erezée, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Honelles, Houffalize, Jalhay, La Louvière, Mont-de-l'Enclus, Musson, Neufchâteau, Quiévrain, Rebecq, Tournai, Trois-Ponts, Tubize, Verviers, Vielsalm et Walhain.



Photo Alain Coppens



Rappel sur Wallonie en fleurs



Le label *Wallonie en Fleurs* valorise celles et ceux qui mettent leur savoir-faire au service de l'amélioration du cadre de vie. Il s'inscrit dans une approche qui permet aux participants de **développer l'économie locale**, de **favoriser la cohésion sociale** et d'**agir en faveur de la protection de l'environnement**. Il vise à encourager les communes qui s'engagent dans une gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts et valorise les efforts en cours sur le territoire.

Valoriser une Wallonie plus durable.

Actuellement, **68 communes** wallonnes sont labellisées et ont reçu **1, 2 ou 3 fleurs**. Cette labellisation est visible aux quatre coins de la Wallonie sur des panneaux signalétiques placés à l'entrée des villes et villages lauréats. Le niveau de labellisation est attribué aux candidats selon une série de critères qui vont de l'esthétique des aménagements à la stratégie de gestion globale, en passant par les actions en faveur de la nature et la participation citoyenne.

Les participants au concours reçoivent également un chèque-cadeau à faire valoir chez un des 23 [Artisans du Végétal](#) membres du réseau « Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie ». Un partenariat qui met en avant les bénéfices de la production locale : offrir des conditions de production transparentes, réduire les coûts de transports et leurs impacts et faire vivre nos producteurs, les mieux à même de conseiller pour choisir des plantes adaptées aux conditions locales.



Encourager les initiatives citoyennes.

Comme chaque année, un des enjeux du label est **l'amélioration de la qualité de vie** d'une entité et, le travail sur son **attractivité**, tant pour ses habitants que pour les visiteurs et touristes. Les candidats sont également amenés à **encourager les initiatives citoyennes** sur leur territoire (potagers collectifs, espaces didactiques et pédagogiques, permis de végétaliser...). Car mettre en place une dynamique d'échanges et favoriser un maillage écologique global font partie intégrante des objectifs du label.

[Téléchargez les photos](#)

[Lire le portrait de Maïté Loute](#), chargée de projet Wallonie en Fleurs et co-directrice de l'asbl Adalia 2.0

Il est possible de réaliser un reportage durant une visite de jury dans les communes participantes. Contactez-nous pour les dates et lieux des visites.

Contact Presse :

Eve Libois
eve@adalia.be · 0486 59 87 10

Le concours « Wallonie en Fleurs » est organisé par Adalia 2.0, avec le soutien de la Wallonie et en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.

Chargées de projet :

Perrine Lombaerts · perrine@adalia.be · 0491 22 84 81
Maïté Loute · maite@adalia.be · 0491 93 92 99
Mailys Duqué · mailys@adalia.be · 0488 57 80 66

Suivez-nous :
www.wallonieenfleurs.be
www.adalia.be
www.facebook.com/adalia.asbl
www.facebook.com/WallonieEnFleurs
www.instagram.com/adalia_asbl/ <http://tinyurl.com/>



+32 (0) 81 390 619



info@adalia.be
www.adalia.be

